

ATSEM, POUR UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Alors même que la réforme des rythmes scolaires a conduit depuis plusieurs années les Atsem à prendre une place de plus en plus importante auprès des enfants, les décrets ne laissent apparaître aucune réelle reconnaissance de leurs missions éducatives.

Le passage possible (soit par concours ou examen professionnel) en agent de maîtrise (catégorie C+) ou animateur (catégorie B) ne répond en rien à l'évolution de carrière des Atsem au sein de leur cadre d'emplois et de la filière médico-sociale. De plus, seule une infime partie de ces personnels pourrait y prétendre !

Les Atsem ne souhaitent pas ni devenir animateurs ni changer de filière...Mais être réellement reconnues comme Atsem ! Rappelons que l'immense majorité est diplômée du CAP Petite Enfance et que la filière technique ne correspond en rien à leur métier.

Aucune revalorisation des grilles salariales actuelles des Atsem n'apparaît dans ces décrets. À l'inverse, ceux-ci réaffirment que l'entretien des locaux reste une mission centrale au métier ! Pour la CGT, cette mission doit être exclusivement assurée par les adjoints techniques et non des Atsem.

En choisissant la liste CGT, nous nous donnons de la force pour revendiquer et gagner :

- **L'amélioration des conditions d'emplois:**
- **Un taux d'encadrement légiféré nationalement sur les temps périscolaires et de restauration scolaire**
 - Une Atsem à temps plein par classe, à minima
 - Une formation professionnelle tout au long de la carrière
 - Une réelle intégration dans l'équipe éducative
- **La reconnaissance immédiate des missions éducatives des Atsem sur le terrain, conformément au référentiel de compétences du CAP Petite Enfance**
- **Une véritable évolution professionnelle par un déroulement de carrière sur deux catégories (C et B)**
- **La reconnaissance de la pénibilité: inscription du cadre d'emploi des Atsem en catégorie active auprès de la CNRACL (départ anticipé à la retraite sans décote)**
- **La reconstruction des carrières suite aux Accords**

**POUR PRÉPARER L'AVENIR DE NOS ENFANTS, IL FAUT AMÉLIORER
LE PRÉSENT DES ATSEM !**

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018

Un seul tour de scrutin, chaque voix compte !

FIER-E-S !
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !